

info Parcillonne

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PARÇAY-MESLAY

Focus

Musique en fête à Parçay-Meslay

évènements

Concert gratuit

divers

Variety Show



Photo : Stan Andrychowski

évènements

La Société Musicale fête ses 150 ans



tribune

Tous connectés	p.3
Bibliothèque	p.3
Projet éducatif territorial	p.4
Fête des fruits et légumes	p.4
Location de la Salle des fêtes	p.5
Info Salle Saint Pierre	p.5
Coup de chaleur	p.6

dossier

Radioscopie du budget général	p.8-9
-------------------------------	-------

événements

Les 150 ans de l'Harmonie Musicale	p.10
Variety Show	p.10
Commémoration du 8 mai	p.11
Carnaval 2017	p.11

divers

Bruits de voisinage	p.12
Hygiène et déjections canines	p.12
Programme Habitat +	p.12
Conseil Municipal des Jeunes	p.13
Chargé de Mission	p.13
Constitution Commission Sécurité routière	p.13
Agenda	p.14
Festival international du cirque	p.14
Off de Jazz en Touraine	p.14
Recensement militaire	p.15
Voisins vigilants	p.15
Nouveaux arrivants	p.15

Bulletin gratuit.
Parution : JUIN 2017

Directeur de la publication :
Bruno FENET
Rédaction : Mairie de Parçay-Meslay
Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, RIAGE, Fotolia

Photo couverture : Didier Gallard

Conception : Projectil - 02 47 20 40 00
projectil@projectil-sogepress.fr

Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

Chères Parcillonnes, chers Parcillons.

Comme nous avons eu l'occasion de le faire lors du week-end des 25 et 26 mars dernier, permettez-moi de souhaiter à nouveau un excellent anniversaire à notre plus ancienne association pour ses **150 ans d'existence : l'Harmonie de Parçay-Meslay**. Merci aux organisateurs pour ces deux jours de grande qualité musicale et chorale. Excellent anniversaire également à Madame GRILLAT pour ses 100 ans le 15 juin dernier (nous y reviendrons dans un prochain numéro).



Les gros travaux 2017 sont en cours. Les deux principaux pour cette année sont **l'aménagement de surface de l'Allée des Acacias** qui a débuté à la mi-mai pour se terminer en juillet et **la salle Saint-Pierre qui sera intégralement réhabilitée**. Merci aux Parcillons et aux associations pour leur patience avant et pendant les dix mois de travaux... mais le résultat sera à la hauteur de nos attentes !

Un nouveau type de **chauffage sera mis en place au restaurant municipal** cet été, la **réfection du chauffage de l'église** est également programmée pour cet automne après que le **plancher du cœur et le renforcement de la mezzanine** aient été remplacés et restaurés en juin. Toute notre **vidéo-protection** a été revue, restaurée et remplacée en partie...

Encore une année avec de nombreux travaux d'investissement **sans augmentation des taxes locales d'imposition** comme nous nous étions engagés avant ce mandat. Vous avez un détail de notre budget 2017 en pages centrales.

L'enquête publique concernant le **Plan Local d'Urbanisme** s'est déroulée du 03 avril au 05 mai et l'approbation de ce même PLU sera effective après la délibération du Conseil Métropolitain du 25 septembre prochain.

Depuis quelques semaines, notre **eau potable** provient pour 80% de la ville de Tours et pour les 20% restants, du forage du cénomanien de la rue des Vignes. L'inutilisation du forage de Monguerre à Rochecorbon et l'obligation de réduire le prélèvement dans le cénomanien nous ont conduits à cette ressource auprès de notre chef-lieu de département. Nous disposons désormais d'une eau nettement moins calcaire... nous y reviendrons aussi...

Avant de partir en vacances, **nos associations** font le bilan et présentent pour certaines, leurs fêtes ; merci à tous ceux qui s'investissent sans compter pour faire vivre leurs passions et nous donner du spectacle ! merci aussi aux Fêtes Parcillonnes pour la fête du Village et la Fête Nationale !

Bonnes vacances à tous, bon repos et bel été !

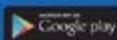
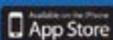
Le Maire
Bruno FENET

Bien à vous

Bruno FENET



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION OFFICIELLE
DE VOTRE VILLE



Nouveau : tous connectés

La vie de votre commune, ses informations, ses contacts, les activités à votre disposition, l'annuaire local, les formalités administratives qui vous intéressent, les jours de balayage des voiries, les travaux et bien d'autres renseignements encore sur votre smartphone...

Pour se connecter il suffit de saisir "Application lumiplan Parçay-Meslay" ou les liens suivants :

- sur Appstore :

<https://itunes.apple.com/fr/app/parçay-meslay/id1187249404?mt=8>

- sur Google play :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.lumiplan.parcaymeslay>

Toutes les informations sont disponibles sur :

<http://www.parcay-meslay.fr>

Alors pour télécharger !
C'est maintenant !



› **Brigitte ANDRYCHOWSKI**

Adjointe de Communication et Evènementiel

Bibliothèque : toujours en action !

La Bibliothèque "Le livre dans les vignes" a vu son équipe s'enrichir de nouveaux bénévoles. Dans une ambiance des plus conviviales, sous la houlette de Catherine Vernerey la référente, les inscriptions sont en évolution croissante : 118 pour 2016 (71 adultes et 47 enfants). Le premier trimestre 2017 en a déjà enregistré 35 (19 adultes et 16 enfants).

C'est le résultat d'une écoute attentive des souhaits des adhérents par les bénévoles et d'un soutien sans faille de la municipalité pour le fonctionnement de la Bibliothèque. Ceci permet aux bénévoles, une fois par trimestre, en suivant l'actualité littéraire et les goûts des uns et des autres, de faire l'acquisition d'environ 250 nouveautés pour enrichir les rayons adultes, juniors et des tout petits. Ils ont aussi mis en place le portage à domicile pour les aînés et restent pionniers pour les livres à gros caractères.

Leurs actions ne s'arrêtent pas là, en collaboration avec la directrice de la crèche, Catherine fait le choix des kamishibais pour éveiller nos petits bouts. L'ouverture de la bibliothèque se fait aussi sur des créneaux

spécifiques pour les primaires de notre école, afin de leur permettre, de travailler sur des thèmes choisis, qu'ils exposeront en fin d'année scolaire, encadrés par leurs instituteurs, ainsi que Mesdames Baunard et Gautron et Monsieur Duflot.

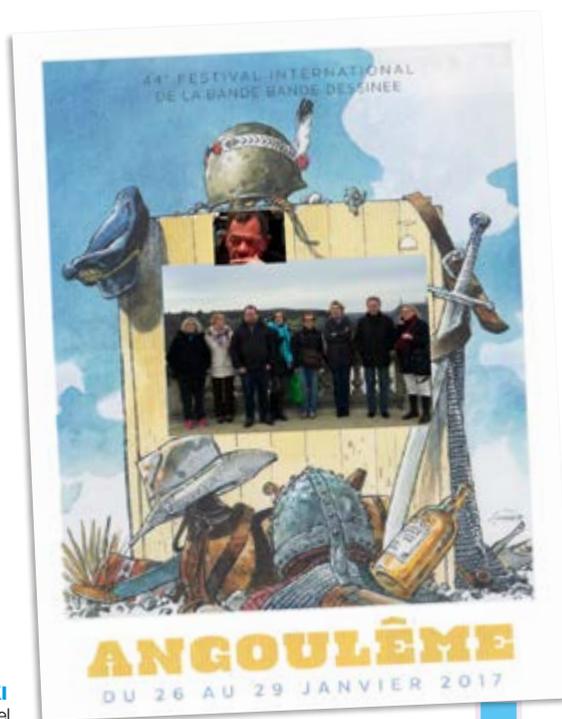
Si vous disposez de quelques heures, vous pouvez rejoindre le cercle des bénévoles.

Contactez Catherine les Mardis et Mercredis après-midi au 02 47 29 45 04 ou sur bibliotheque@parçay-meslay.com.

Ouverture pendant les vacances d'été : les mardis 25 juillet, 8 août et 22 août 2017

› **Brigitte ANDRYCHOWSKI**

Adjointe Communication et Evènementiel



Pour encourager nos bénévoles, en début d'année, la Municipalité a convié l'équipe à découvrir le Festival de la BD d'Angoulême. Un moment convivial, riche en découvertes et... Sportif !

ENFANCE ET JEUNESSE

Projet éducatif territorial (PEDT)

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires permet aux enfants scolarisés à Parçay-Meslay de bénéficier d'un panel varié d'activités périscolaires organisées par la commune. Diverses animations culturelles, artistiques ou sportives sont proposées aux enfants, déployées par les animateurs de l'accueil de loisirs et des intervenants extérieurs issus, entre autres,

d'associations Parcillonnes. Le Projet Educatif Territorial (PEDT) dans lequel s'inscrit ce dispositif vise à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant la complémentarité des temps éducatifs.

➤ Agnès NARCY

Adjointe Enfance Jeunesse



Des objectifs éducatifs partagés



Assurer la continuité et la cohérence des temps éducatifs en faveur de la réussite de tous



Renforcer l'offre éducative pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et savoir-faire complémentaires aux apprentissages scolaires



Développer l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté au bénéfice de l'intégration sociale et citoyenne

Illustrations : Freepik

Fête des fruits et légumes

A l'occasion de la Fête des fruits et légumes, des actions de sensibilisation à l'équilibre alimentaire ont été organisées auprès des enfants. Une diététicienne est intervenue dans les classes dans le cadre d'ateliers pédagogiques afin de faire découvrir aux enfants les saveurs des fruits et légumes frais dans toute leur diversité et leurs bienfaits pour la santé. Ces produits ont également été mis à l'honneur au restaurant municipal au travers de menus à thème.

➤ Agnès NARCY

Adjointe Enfance Jeunesse



VOIRIE ET BÂTIMENTS

Location de la Salle des fêtes

Des imprimés de réservation et des conventions de location sont à la disposition du public au secrétariat de la Mairie annexe ou sur internet

DUREE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Du samedi au dimanche ⁽¹⁾	350 €	500 €
Tarif Week End	450 €	650 €
Caution et paiement à la remise des clés	500 €	500 €
Nettoyage (Chèque restitué si la salle est rendue en bon état après constatation par la municipalité)	90 €	90 €

⁽¹⁾ Salle rendue propre le dimanche à 4h00 du matin
 Clauses d'annulation sur www.parcay-meslay.fr



INFO SALLE SAINT PIERRE

La patience d'un grand nombre de Parcillonnais aura été mise à rude épreuve, d'annonces en annonces successives.

Le Projet de rénovation de la Salle Saint Pierre tant attendu par nos concitoyens, achève sa phase administrative avant l'ouverture des travaux.

Après quelques dernières mises au point techniques du projet, les entreprises ont été sélectionnées. Le déroulement du calendrier devrait permettre une ouverture de chantier vers la mi-juin.

10 mois de travaux sont prévus sans compter les interruptions de chantier pour les vacances estivales et de fin d'année.

› **Roland LESSMEISTER**
 Adjoint Infrastructures et Bâtiments



Projection de la Salle Saint-Pierre rénovée



Réfection du plancher de l'église.



VOIRIE ET BÂTIMENTS

Coup de chaleur sur Parçay-Meslay

Notre Commune, en intégrant la Communauté d'Agglomération de Tour(s)Plus en 2014, s'est vu offrir la possibilité d'adhérer au service commun de l'énergie de sa nouvelle communauté.

Depuis cette adhésion, le service énergie de la Communauté devenue Tours Métropole Val de Loire, nous fait profiter de prix attractifs d'achat d'énergies gaz et électrique, obtenus grâce au regroupement de plusieurs communes. La Métropole nous accompagne également dans nos efforts pour améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments, au travers des travaux d'isolation, de rénovation d'installations de chauffage ou encore de réhabilitation complète de bâtiment.

Mais ces prestations ne s'arrêtent pas là puisque nous profitons aussi d'une analyse de nos évolutions afin de mesurer le niveau de réalisation de nos objectifs.

Aujourd'hui nous vous proposons de regarder nos résultats en termes de consommation d'énergies et de coût sur notre budget. La consommation des bâtiments communaux de notre commune se répartit entre deux énergies, **le gaz pour 44 % et l'électricité pour 56 %**. En 2015 cette consommation s'est élevée à 810 970 kWh pour un montant de **98 553 € TTC**.

L'essentiel de notre consommation est lié à l'usage des bâtiments et particulièrement à leur chauffage. Cette énergie est principalement consommée au profit du **groupe scolaire et de l'enfance pour 43,45 %**, des lieux de **rassemblement, sportifs et des associations pour 43,49 %**.

Même si plusieurs critères comme la rigueur hivernale, le déroulement des temps d'activités périscolaires ou les fluctuations des activités associatives peuvent influencer notre consommation, globalement celle-ci reste stable mais son équilibre financier toujours fragile.

Des actions d'améliorations énergétiques, de transformations, de conduites des installations seront à mener afin d'optimiser cette consommation.

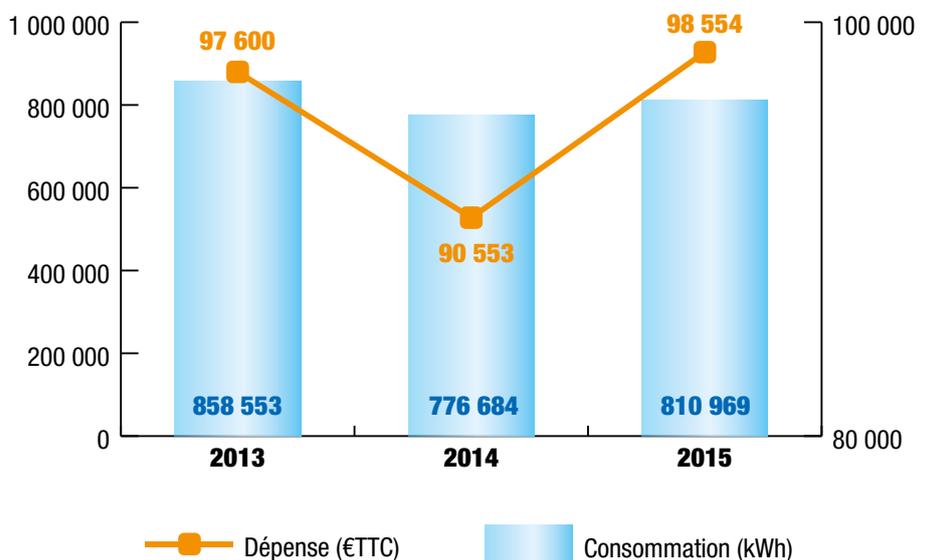
Certaines actions ont déjà débuté, pour ne citer que les principales :

- **le projet de la salle Saint-Pierre** qui permettra d'abandonner l'énergie électrique pour un chauffage au gaz et une meilleure isolation thermique.



Consommations globales des dernières années

2013		2014		2015	
Consommation kWh	Dépense €/TTC	Consommation kWh	Dépense €/TTC	Consommation kWh	Dépense €/TTC
858 553	97 600	776 684	90 553	810 969	98 554



VOIRIE ET BÂTIMENTS

Consommation d'énergie (électricité et gaz confondues) par bâtiment et par catégorie d'activité en 2015

Site, bâtiment ou local	Surface	Conso en kWh	Ratio en kWh/m ²	Coût total en €/TTC	Ratio en €/TTC
ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNAUX					
Mairie et Bibliothèque	590	67 547	114	9 847	17
Mairie Annexe	167	8 755	52	1 419	8
Centre Technique Municipal	313	9 562	31	1 608	5
TOTAL	1 070	85 864	80	12 874	12
ENFANCE ET SCOLAIRE					
Accueil de Loisirs et Crèche	717	69 731	97	8 087	11
Groupe Scolaire Les Néfliers et Restaurant	2578	330 903	128	34 735	13
TOTAL	3 295	400 634	122	42 822	13
ACTIVITES ASSOCIATIVES, JEUNESSE ET AINES					
Salle Saint-Pierre	290	49 925	172	7 889	27
Commanderie (Local Asso et Club Billard)	300	28 665	96	4 430	15
Maison Berthier (Asso Autour du Verre)	140	10 884	78	1 812	13
Gymnase	1355	95 527	70	10 827	8
Maison Jean Louis Vilain (Foot et Judo)	532	55 767	105	5 198	10
Maison des Associations (APEP)	140	14 699	105	1 441	10
Ecole de Musique (APEP)	143	32 115	225	5 019	35
Salle des Fêtes	765	36 889	48	6 242	8
TOTAL	3 665	324 471	89	42 858	12

- la mutualisation de l'installation de chauffage avec celle de la **Mairie annexe**, réduira aussi significativement les coûts d'exploitation.
- du côté du **groupe scolaire** le remplacement du chauffage électrique du restaurant devrait être réalisé cet été, remplacé là encore pour un système au gaz de ville.

- l'amélioration du chauffage de **l'église** quant à elle plus compliquée pour des raisons techniques et réglementaires, est à l'étude.
- la **Mairie principale** fera aussi l'objet d'une attention plus particulière dans un second temps. L'installation de chauffage de la bibliothèque qui avait été annoncée

lors de sa création comme suffisante pour alimenter l'étage de la salle du conseil, ne permettra pas de raccordement supplémentaire. Pour cette raison des appareils de chauffage électriques performants dotés d'une régulation centralisée permettront de réduire significativement la consommation de ce bâtiment.

A **l'école de musique** identifiée comme l'un des bâtiments les plus énergivores, la consommation ne pourra être améliorée sans la collaboration de l'association APEP qui en est le propriétaire. Cette démarche est en cours.

Enfin, l'idée d'un réseau de chauffage urbain qui pourrait alimenter l'ensemble des installations communales est en réflexion en relation avec le développement de la ZAC de Logerie, sans que l'on sache aujourd'hui si techniquement cette hypothèse arrivera à son terme.

Chacun doit bien garder à l'esprit que l'amélioration énergétique de notre parc immobilier, au regard de ses dimensions et de ses caractéristiques physiques, ne pourra se réaliser que sur plusieurs années.

› **Roland LESSMEISTER**

Adjoint Infrastructures et Bâtiments

Le remplacement du chauffage électrique du restaurant devrait être réalisé cet été



Radioscopie du budget général

INVESTISSEMENT : 2 469 133,00 €

D'où vient l'argent?				
120 000,00 €	64 340,00 €	93 163,00 €	516 553,00 €	792 996,00 € ⁽¹⁾ 882 081,00 € ⁽²⁾
FCTVA - Remboursement par l'Etat de la TVA engagée sur les investissements antérieurs TLE - Taxe d'urbanisme sur permis de construire"	Dotations et subventions - Participation de l'Etat, de la Région, du Département de la Métropole dans le cadre des programmes d'investissement"	Amortissements	Emprunts - emprunts destinés au financement pour l'acquisition du logis seigneurial"	(1) Autofinancement par la section de fonctionnement (2) Résultat antérieur reporté"

A quoi sert l'argent?			
602 065,00 €	1 189 745,00 €	299 133,00 €	378 190,00 €
Acquisitions - Terrains - Logiciels - Matériel & mobilier (Mairie, Ecoles, ALSH, Bibliothèque) - Outillage technique	Travaux - Voirie - Bâtiments Subventions d'équipement - Participation à des investissements réalisés par la Métropole,"	Déficit d'investissement reporté	Remboursement capital emprunts - Part annuelle des emprunts réalisés les années précédentes



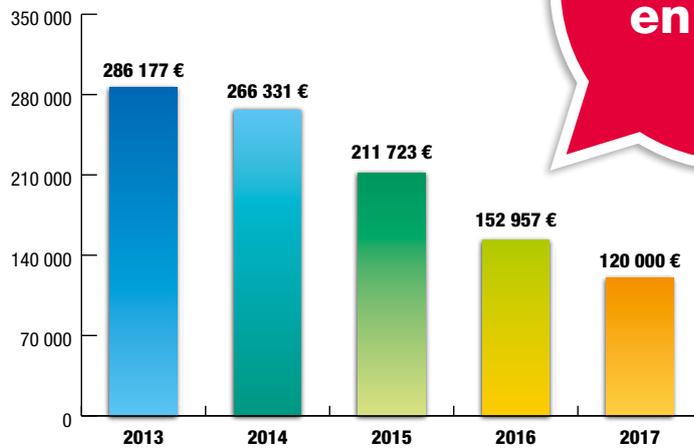
FONCTIONNEMENT : 2 880 620,00 €

D'où vient l'argent?				
450 920,00 €	2 091 800,00 €	195 200,00 €	59 500,00 €	83 200,00 €
"Produits de gestion" - Redevances des services scolaires, périscolaires, et immeubles loués	Impôts et taxes - Taxe d'habitation - Taxe foncière - Reversement partiel taxe professionnelle (Métropole) - Compensation par l'Etat des exonérations - Fiscalité indirecte	Dotations de l'Etat - Dotations forfaitaires, solidarité urbaine, péréquation)"	Atténuation de charges - Remboursement sur personnel (mises à dispositions, aides de l'Etat...) - Travaux en régie transférés en investissement"	Produits exceptionnels et financiers -Soulte CCV"

A quoi sert l'argent?					
792 996,00 €	813 351,00 €	896 950,00 €	204 445,00 €	77 615,00 €	95 263,00 €
Autofinancement destiné à la Section Investissement	Charges générales - Achats & services (EDF, fournitures scolaires et d'équipement, assurances, maintenance, transports, télécom...)	Ressources humaines - Agents des services périscolaires, sportifs, culturels, techniques et administratifs	Transferts versés - Subventions d'aide aux associations - Créances irrécouvrables - Fonctionnement du groupe d'élus	Frais financiers - Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes	Charges exceptionnelles - Amortissements



Poursuite de la baisse de la dotation globale de fonctionnement



- 400 000 € en 4 ans

Malgré une dotation globale de fonctionnement en diminution constante pas d'augmentation d'impôts et des investissements importants

Les 150 ans de l'Harmonie Musicale de Parçay-Meslay

Les 25 et 26 Avril dernier, l'harmonie Musicale a réuni un grand nombre "d'anciens" pour une célébration exceptionnelle, leurs 150 ANS.

L'actuel président M. Michel DENIAU en a retracé l'historique, rappelant que si l'association avait pu voir le jour le 21 Septembre 1867, c'était grâce au curé de la commune

de l'époque : Le Père Leroy, et un mécène M. Ponti, le châtelain de la Commanderie de Parçay qui offrit les instruments.

De 1870 à 1877, la société musicale participe à six concours de musique locaux ou nationaux ; puis en 1878 un grand festival eut lieu à Parçay-Meslay. Pendant la dernière guerre, les répétitions se faisaient en toute discrétion dans une cave

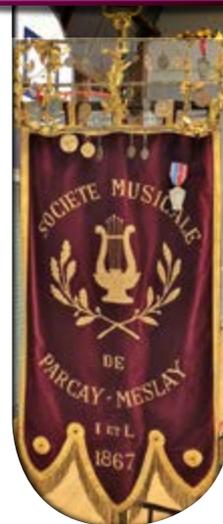
aux Armuseries, accueillant même parfois un Allemand musicien. En 1942, c'est l'Hôtel des voyageurs (emplacement actuel de la pharmacie) qui accueillait les musiciens et parfois quelques

Allemands venaient écouter. En 1943 le sous-sol de la salle Saint Pierre recevait les répétitions. Depuis, la Société Musicale s'est étoffée de jeunes musiciens, elle a diversifié ses répertoires et participe à toutes les fêtes locales, concerts publics, fêtes religieuses ou patronales, 8 Mai, 14 juillet etc. Une institution jeune malgré son grand âge où règnent convivialité, partage, passion de la musique : L'Harmonie de Parçay-Meslay le samedi soir et le dimanche l'accueil de l'harmonie de Joué-lès-Tours, nous ont permis d'apprécier deux concerts de haut niveau.

La médaille qui leur a été remise lors de cette soirée Anniversaire est amplement méritée.

➤ **Brigitte ANDRYCHOWSKI**

Adjointe Communication et Évènementiel



Variety Show

Les Fêtes Parcillonnes ont réuni 170 personnes pour une soirée événement en ce 1^{er} avril 2017.

Dans une salle des fêtes relookée, les convives découvraient sur les tables le texte suivant : "Même si on se sent comme au théâtre ce soir, les costumes



et les décors du cabaret ne sont pas de Roger Hart et de Donald Caldwell, mais du **Variety Show**, l'assiette n'est pas de chez Maxim's mais de chez **Blanloeil's** et le staff n'est pas du club Med mais des **Fêtes Parcillonnes**. Très bonne soirée & CABARET"

L'alchimie a fonctionné et ce fut un trio **GAGNANT-GAGNANT** qui nous a fait passer une soirée exceptionnelle, un seul souhait général : **A renouveler !**

➤ **Brigitte ANDRYCHOWSKI**

Adjointe Communication et Évènementiel



Commémoration 8 mai

Le 8 Mai 2017, fut de nouveau un moment de souvenir où le conseil municipal des jeunes a eu à cœur de s'associer pour commémorer les Parcillons morts pour la France.



Un moment qui rapproche chaque année nos anciens et nos jeunes Parcillons.

Carnaval 2017

Le dimanche 12 mars dernier les Parcillons et Parcillonnes ont pu assister au traditionnel carnaval municipal. Le thème, cette année, était **"Les pirates"**. Les carnavaliers ont pu participer à un joyeux défilé dans les rues du centre ville pour finalement revenir au parc Grand'Maison brûler le Bonhomme Carnaval après un jugement pour actes de piraterie. La musique était assurée par la **fanfare "Funky Groove Parade"** de Ligueil et la **compagnie Détour de Rues** était présente avec 2 échassiers.

C'est l'accueil de loisirs municipal qui porte le projet. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ou les NAP ont participé en amont à la création du char, des décorations du parc, à l'animation du défilé et à la création du Bonhomme Carnaval. L'occasion pour les enfants de s'impliquer dans la vie de la commune, un des objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs.

François-Xavier PERSEGUERS
Responsable ALSH et Espace Ados





Photo : Freepik

BRUITS DE VOISINAGE Respectons nos voisins !

Quoi de plus agaçant que le bruit d'une tondeuse alors que vous comptiez profiter tranquillement de votre dimanche après-midi pour vous détendre dans une chaise longue pendant la sieste. Sans doute le moment idéal pour rappeler à votre voisin indélicat que l'arrêté préfectoral du 24 avril 2007 interdit tout travaux de bricolage et de jardinage (tondeuses, perceuses, raboteuses, tronçonneuses, scies mécaniques, compresseurs) en dehors des horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h. Merci de respecter vos voisins !

Hygiene et déjections canines

La municipalité vient de doter la commune de deux bornes d'hygiène canine, positionnées l'une à l'entrée du parc Saint Pierre et l'autre dans la résidence Grand Maison. Les distributeurs sont équipés de sachets, pour ramasser les déjections de vos animaux. Les espaces conviviaux doivent permettre à tous de profiter de l'extérieur, sans que l'on ait à regretter la présence des "traces" de nos compagnons à quatre pattes. Merci à tous les propriétaires d'animaux de faire bon usage de ce dispositif.

**PETITS
ET GRANDS
VOUS DIRONT
MERCII !**

Maisons fleuries

Traditionnellement, le concours des Maisons Fleuries est organisé par la Municipalité. Le jury (composé d'élus, d'employés municipaux et de volontaires) fera le tour de la commune début juillet afin de repérer les plus belles compositions, les espèces rares etc, visibles depuis l'espace public.

Afin de pouvoir être retenus, les fleurissements doivent être visibles de la rue et deux catégories sont inscrites : les petites et les grandes surfaces. Nous connaissons votre créativité et votre goût du fleurissement, aussi nous ne doutons pas que vous serez nombreux à tenter de nous éblouir. Les lauréats du concours se verront récompensés au cours d'une cérémonie conviviale en mairie.



Photo : Fotolia



**BESOIN DE RAJEUNIR VOTRE LOGEMENT ?
TOUR(S)PLUS PEUT VOUS AIDER !**



Pour isoler, adapter ou améliorer votre logement, contactez SOLIHA au 02 47 36 25 50.

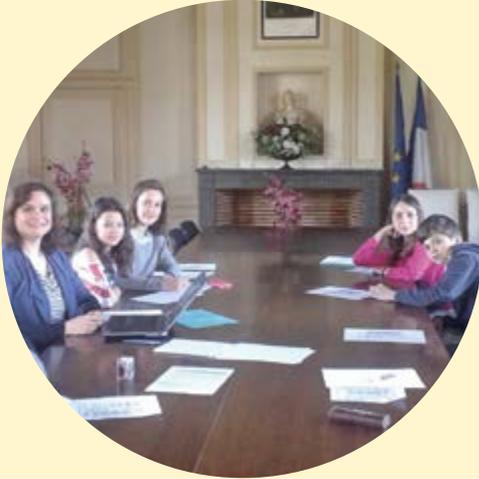
Des conseils gratuits et des aides financières pour améliorer son logement

Le Programme Habitat + reconduit en 2017

Habitat + aide les propriétaires privés (occupants ou bailleurs) à améliorer leur logement et permet de subventionner, sous conditions de ressources, les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement de plus de 15 ans. Tours Métropole Val de Loire en a confié l'animation à SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) que vous

pouvez contacter pour connaître les aides et les travaux concernés. (Tous les détails sur le site de la Mairie www.parcay-meslay.com)
SOLIHA Indre-et-Loire
303 rue Girardeau
B.P. 75825 - 37058 Tours Cedex
02 47 36 25 50
www.soliha.fr

Conseil Municipal des Jeunes Nouvelles élections à l'automne



Tu es en CM2, en sixième ou en cinquième, tu souhaites t'engager dans la vie de ta commune, donner des idées pour améliorer ton cadre de vie et organiser des actions pour tous.

Alors
rejoins le CMJ,
prépare dès
à présent
tes idées !

Chargé de Mission de la Commune

A la suite d'une convention signée entre la municipalité et le commandant de la Base Aérienne 705, le Major René GRISIER assure des permanences le premier mercredi de chaque mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie Principale.

Sa mission est d'informer les jeunes de la commune sur les carrières offertes dans l'Armée de l'Air (Officier, Sous-Officier, Technicien de l'Air).

Constitution Commission Sécurité Routière

Pour les usagers des espaces publics, piétons et automobilistes, à Parçay-Meslay comme ailleurs, les questions de sécurité et de confort d'utilisation sont très souvent au cœur des débats communaux.

Plusieurs fois par semaine des signalements sont effectués par des administrés, sur la vitesse de circulation, sur les stationnements anarchiques, sur l'état de certaines voiries et l'inaccessibilité de leurs trottoirs, sur la dangerosité de certains carrefours mais aussi sur les incivilités routières des usagers.

Plutôt que de subir cet état de fait, notre commune a décidé de prendre les devants

en créant un **groupe de travail chargé de réfléchir et de proposer au Conseil Municipal des actions concrètes** sur des sujets comme les aménagements routiers, de voies douces, de trottoirs ou encore des espaces publics.

Ce groupe sera composé d'une douzaine d'administrés volontaires de notre commune, les mieux placés pour réfléchir à leur réseau de déplacement, sous la présidence du Maire et de son adjoint aux Infrastructures. Cette instance fonctionnera sous la responsabilité de M. Georges SOTY, désigné par Monsieur le Maire.

Toutes propositions pourront être faites pour

l'amélioration de notre réseau viaire et du comportement de ses usagers. Ces propositions seront chiffrées, hiérarchisées et inscrites pour être réalisées au fur et à mesure de nos possibilités financières.

L'évolution permanente de la densité et des flux de circulation, l'avènement des modes de déplacement doux et les profondes évolutions de l'habitat attendues par notre village, sont autant d'évènements qui inscristront l'existence de ce groupe de travail dans la durée.

Les volontaires pour participer à ce groupe de travail pourront **se faire connaître dès maintenant auprès du personnel d'accueil de la Mairie.**

Parçay-Meslay ne s'est pas fait en un jour mais il n'est jamais trop tard pour chercher à l'améliorer.



Faites-vous connaître
dès maintenant
pour participer à
cette Commission
et contribuer à
l'amélioration de la sécurité
routière sur notre
commune !



AGENDA

Célébration du 14 juillet

Comme à l'accoutumée, Parçay-Meslay fêtera dignement notre fête nationale. Au programme :

- **A partir de 7h** : réveil en fanfare par la société musicale
- **Le reste de la journée** sera animé par les Fêtes Parcillonnes dans le Parc Saint-Pierre
- **Dès 19h (sur réservation)**, les Fêtes Parcillonnes vous permettront de vous restaurer sur place
- **Vers 21h30** : aubade et distribution de lampions. Embrasement de la Bibliothèque. Défilé vers le terrain de football. Tir du feu d'artifice depuis les terrains de football. Bal populaire animé par les Fêtes Parcillonnes dans le Parc Saint-Pierre.

Octobre / Novembre

RIAGE Salon photo Salle des Fêtes **du samedi 28 octobre au dimanche 5 novembre**

Thème du concours : **VERRE**.
Pour sa 28^{ème} édition RIAGE présentera en invitée d'honneur Melle Tiphaine POPULU "Ambrotiff" (Photographie ancienne sur plaque de verre au codion humide)

Le forum des associations

La municipalité renouvelle le forum des associations le samedi 9 septembre 2017 au Gymnase de Parçay-Meslay. Retenez la date dès maintenant.

Festival international du cirque

Tours Métropole organise le 1^{er} festival international du cirque en Val de Loire du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre. A cette occasion, le plus grand chapiteau d'Europe (2500 places) sera installé dans la plaine de la Gloriette et accueillera des numéros de renommée internationale sur 7 représentations. Bien que cet événement s'adresse à toutes les générations, les enfants seront tout particulièrement privilégiés. Ainsi une classe de l'école élémentaire de Parçay-Meslay a été invitée par la métropole à un après-midi découverte des coulisses du festival et des métiers du cirque (artistes, dresseurs, soigneurs d'animaux...). De plus, trois jeunes Parcillons du CMJ seront sollicités pour participer à un jury

qui décernera plusieurs prix pour récompenser les meilleurs numéros d'artistes.



Parçay-Meslay rejoint les Off de Jazz en Touraine

Pianiste, chanteur, auteur compositeur, Julien Brunetaud a accompagné Chuck Berry, BB King, Joe Louis Walker, Evan Christopher, Leroy Jones et plus récemment La Grande Sophie... Il a été élu meilleur pianiste de blues français et européen.

La Municipalité vous offre ce concert le 24 septembre 2017 à 16h à la salle des Fêtes. Venez nombreux : l'entrée sera gratuite pour tous.

Participation citoyenne

Dispositif "Voisins Vigilants"

Le label Voisins Vigilants (V.V.) est un concept que chacun peut mettre en place et la Participation Citoyenne est un dispositif qui agit en étroite collaboration avec la gendarmerie.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le Voisin Vigilant, est celui qui dans son quartier agit en citoyen, et peut repérer un fait inhabituel mineur ou majeur qui le met en alerte, il transmet l'information à son référent.

Le référent et seulement lui, transmettra au correspondant de la gendarmerie l'information. Ce dernier informera lui les référents des problématiques en cours (vols, repérages etc) afin que le V.V. reste en alerte)

IL EST BIEN ÉVIDENT QUE SI UN V.V. VOIT UN VOL SE COMMETTRE DANS SON QUARTIER IL FAUT IMMÉDIATEMENT FAIRE LE 17.

Vous pouvez vous aussi vous inscrire au dispositif directement auprès de la Mairie. Plus le réseau sera grand, plus le "maillage" sera efficace.



Si vous êtes intéressés merci de remplir ce formulaire et de le retourner en Mairie

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

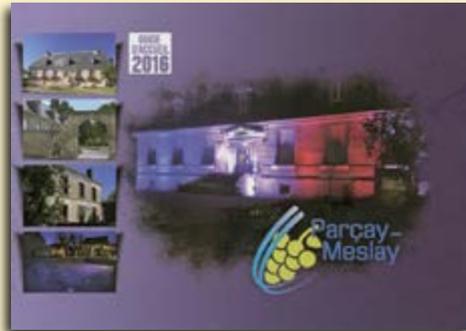
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Email :@.....
Téléphone :

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans
Où ? A la mairie du domicile

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Parçay-Meslay, bienvenue dans notre commune !

Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer lors d'une réception à la Mairie pour vous présenter les activités de votre village.

Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à :

Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay.

NOUVEAUX ARRIVANTS INSCRIPTION

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Email :@.....
Tél. :
Date d'arrivée :
Nombre de personne dans le foyer :
Nombre de personnes présentes à la soirée :
Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons

